



Région
Hauts-de-France

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 059-200053742-20230309-23001535-AI

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2021.01136 prenant acte de l'élection de Monsieur Xavier BERTRAND, en tant que Président du Conseil régional Hauts-de-France, en date du 2 Juillet 2021,

Vu le code de la construction et de l'habitat notamment ses articles R362-3 et R362-5 relatifs à la composition du comité régional de l'habitat et de l'hébergement,

ARRETE n° 23001535

ARTICLE 1^{er}

Monsieur Luc FOUTRY est désigné comme représentant du Président de la Région Hauts-de-France, au sein du comité régional de l'habitat et de l'hébergement.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de l'égalité et de sa notification aux intéressées.

ARTICLE 3

Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Payeur Régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de présent arrêté.

Fait à Lille, le 09 MARS 2023


Xavier BERTRAND